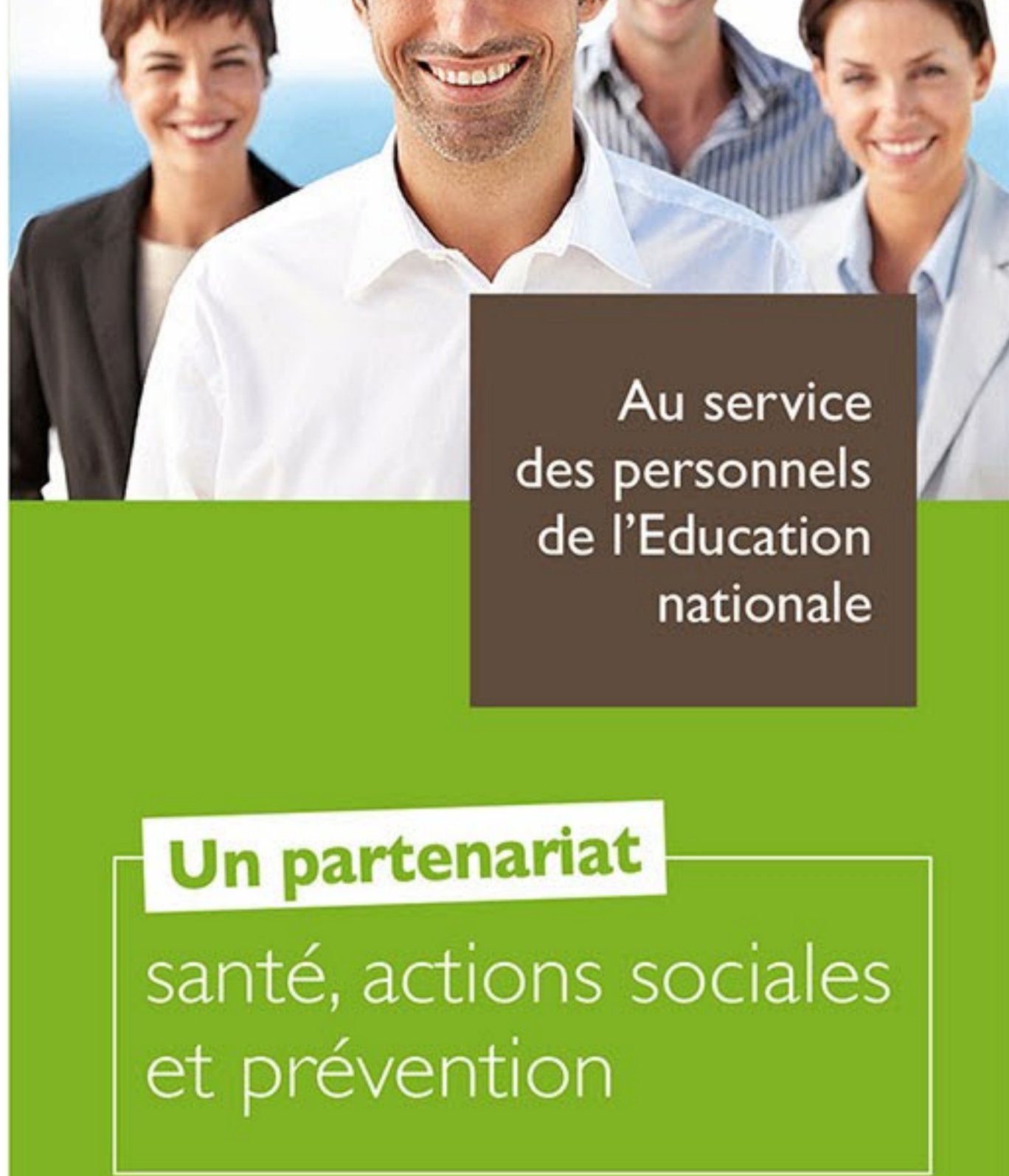


Accord-cadre

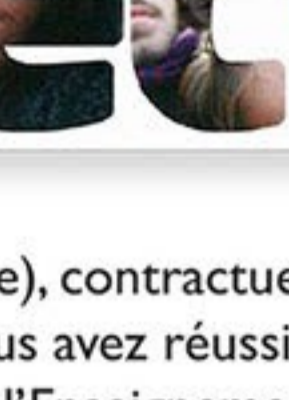
entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et mgen* mutuelle professionnelle



Au service des personnels de l'Éducation nationale

Un partenariat

santé, actions sociales et prévention



Votre affiliation à la Sécurité sociale

MGEN gère votre Sécurité sociale et vos congés maladie.



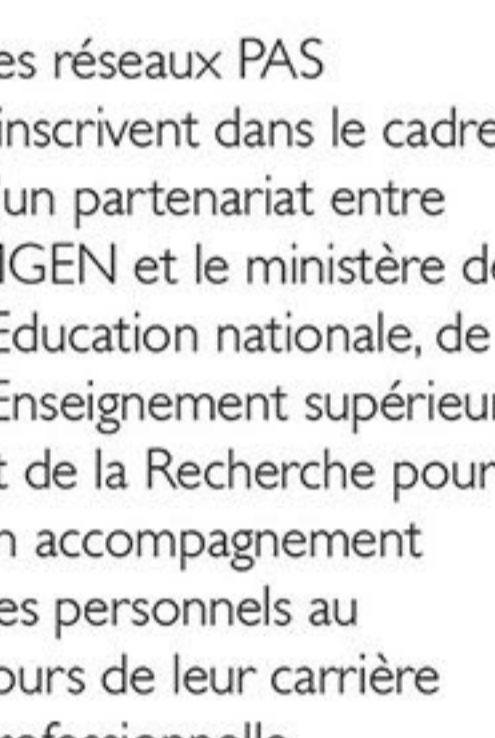
Vous êtes fonctionnaire (stagiaire, titulaire), contractuel, pensionné de vieillesse ou d'invalidité. Vous avez réussi un concours de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur ?

La gestion de vos droits Sécurité sociale relève obligatoirement de la Caisse locale MGEN de votre département d'affectation (Loi Morice de 1947).

Votre centre de Sécurité sociale MGEN vous verse les prestations de votre régime d'assurance maladie obligatoire.

Les centres MGEN vous accompagnent dans cette démarche. Pensez à déclarer votre médecin traitant.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous.



Mise à jour de votre carte vitale

Le centre MGEN va récupérer les informations auprès de votre centre de Sécurité sociale actuel.

EN ATTENDANT QUI REMBOURSE VOS SOINS ?

Le centre actuel vous rembourse la partie Sécurité sociale et vous adressera un décompte de remboursement.

LORSQUE LA MUTATION DE VOTRE DOSSIER SERA EFFECTIVE

Vous recevrez un courrier MGEN vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale.

Votre santé et bien-être au travail: le réseau PAS (Prévention Aide et Suivi)

Les réseaux PAS s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre MGEN et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour un accompagnement des personnels au cours de leur carrière professionnelle.



- Des espaces d'accueil et d'écoute individuels.
- Des actions collectives autour des risques psychosociaux, des troubles de la voix ou des troubles musculo-squelettiques.

Renseignements auprès de votre académie.



L'action sociale de l'employeur mgen* partenaire de l'Éducation nationale

Une commission académique d'action sociale décide de la politique académique à mener dans ce domaine.



À l'échelon académique, 6 élus MGEN ainsi que 6 représentants des organisations syndicales composent la Commission Académique d'Action Sociale animée par le rectorat. Celle-ci se décline au niveau des départements en CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale).



QUELQUES MESURES :

- Aides financières
- Aide au handicap et à la dépendance
- Centres de vacances
- Réservation de lits
- Aides à domicile
- Prestations améliorées sur l'audioprothèse

Renseignements

- ✓ Site Internet de votre académie
- ✓ Service médico-social de votre DSDEN
- ✓ Votre section départementale MGEN

Adosen Prévention Santé mgen*

Accompagner les projets d'éducation et de promotion à la santé au sein des communautés scolaires :

- Des outils : Actions santé un magazine de la santé à l'école
- Un site ressource : <http://adosen-sante.com/>



mgen*

Ressources en Limousin

- **MGEN** Conseils en matière de santé, prévoyance, action sociale.

Accueil dans nos bureaux MGEN de :

LIMOGES : 3, rue Maurice Rollinat
Hors vacances scolaires : Le lundi de 10h15 à 17h30
Et du mardi au vendredi 9h à 17h30
Pendant les vacances scolaires : Fermeture entre 12h30 et 13h30
information.limoges@mgen.fr

BRIVE : 4, boulevard Pierre Brossollette
Hors vacances scolaires : Le lundi de 10h à 17h30
Et du mardi au vendredi de 9h à 17h30
Pendant les vacances scolaires : Le lundi de 10h à 16h30
Et du mardi au vendredi 9h à 16h30
contact19@mgen.fr

GUÉRET : 15 avenue Pierre Mendès-France
Hors vacances scolaires : Le lundi de 10h à 17h30
Et du mardi au vendredi 9h à 17h30
Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi 9h à 16h30
contact23@mgen.fr

- **ESPACE ACCUEIL ECOUTE**

Appelez le **N° Vert 0 800 30 00 34**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POST FIXE

Pour rencontrer un(e) psychologue, sur rendez-vous, à l'espace d'accueil d'écoute dans votre section MGEN, le mercredi après-midi ou Pour un entretien téléphonique avec un(e) psychologue (du lundi au vendredi de 9h à 20h)

Anonyme, confidentiel et gratuit.